



Separation garde des enfants

Par **anso**, le **22/03/2008** à **13:53**

Bonjour,

Je souhaiterais me séparer de mon conjoint et père de mes 2 enfants (5 ans et 2 ans) car nous ne nous entendons plus du tout.

Nous ne sommes ni mariés ni pacsés mais mon conjoint a reconnu ses enfants. Je voulais savoir comment se passait la séparation dans ce cas là au niveau de la garde des enfants. Je souhaiterais avoir la garde des enfants mais mon conjoint également.

Il a un salaire plus élevée que moi (je gagne 1500 euros net et lui 4300 net) et nous vivons en location dans un appartement à Paris dont je ne peux assumer le loyer seule (1700 euros).

Quels sont mes droits, sachant que je suis professeur des ecoles et que je suis donc beaucoup plus disponible pour les enfants que mon conjoint qui a un travail prenant et effectue des déplacements à l'étranger fréquents.

Puis-je imposer le fait de garder mes enfants ou est-on obligé de rester ensemble? Je ne souhaite pas la garde partagée pour mes enfants car ils sont encore trop petits (je ne l'exclue cependant pas quand ils seront plus âgés).

Je précise qu'il n'y a eu aucune infidélité de part et d'autre, c'est simplement une mésentente qui ne rend plus possible la vie ensemble.

Je vous remercie vivement pour ces réponses à ces questions et suis à votre disponibilité pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Par **belette**, le **16/04/2008** à **22:25**

Bonsoir,

Faites un divorce à l'amiable et demander la garde de vos enfants, ce ne sont pas les revenus qui compte pour la garde mais l'intérêt des enfants, en ce qui concerne le loyer, avec deux enfants à charges et une pension vous pouvez avoir des aides!

Demander conseil à un avocat.

Bon courage